Aix*Marseille université
Socialement engagée

ARRETE DE
PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DU DEPARTEMENT SATIS DE L'UFR SCIENCES

Vu *le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;*
Vu *le décret n°2011-1010 du 24 aout 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille ;*
Vu *les statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;*
Vu *les statuts modifiés de l'UFR SCIENCES ;*
Vu *le règlement intérieur modifié du département SATIS de l'UFR Sciences ;*
Vu *l'arrêté électoral en date du 10 septembre 2021 ;*
Vu *les procès-verbaux de dépouillement ;*

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : **A / B**

Sièges à pourvoir : **11** titulaires
Inscrits : 10
Votants : 6
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 6
Taux de participation électorale : 60%
Quotient électoral : 0.55

A obtenu :

Liste	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
PROJET SATIS	6	11	0	11

Aix*Marseille université
Socialement engagée

Sont élus :

Liste	Sièges	Noms
PROJET SATIS	7	Rémi ADJIMAN
		Rosine BENARD O'KELLY
		Natacha CYRULNIK
		Javier ELIPE GIMENO
		Isabelle SINGER
		Isabelle RENUCCI
		Frédérique DEVAUX-AMARGER

La liste ayant remporté l'ensemble des sièges n'étant pas complète, quatre sièges restent à pourvoir.

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR Sciences et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

La Directrice de l'UFR Sciences est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20/10/2021

Pour le Président et par délégation,
La directrice de l'UFR Sciences

Laurence MOURET

Faculté des Sciences
AMU